

Hokhma – Charte typographique résumée

1. Saisie informatique des textes

- **format final** d'enregistrement pour une bonne récupération par le compositeur = .doc(x) (+pdf pour vérification)
- **polices** basiques: *Times New Roman, Arial*, etc.
- les **majuscules** doivent être **accentués** : « Église » et non pas « Eglise »
- les **textes bibliques cités en langue originale** seront suivis immédiatement d'une traduction littérale en français
- les **noms propres** s'écrivent en minuscules, avec une majuscule initiale
- les chiffres des **siècles** s'écrivent en chiffres romains (VIII^e siècle au lieu de 8^e siècle)

2. Normes typographiques

- l'**italique** : les mots à faire ressortir, les mots étrangers, le titre des livres cités, la revue *Hokhma*
- la **ponctuation** : les signes de ponctuation ! ; : ? « » se séparent du mot auquel ils se rapportent par une espace insécable. Les autres signes de ponctuation , . () [] s'y collent.
- l'**espace insécable** : Les types d'expression à ne pas couper sont : 10 km, 10 %, 10 ans, M. Dupont, 1 R 5, VIII^e siècle, C. H. Dodd, chap. 8, v. 8, p. 140, etc.
- les **guillemets** : les guillemets français se notent « et » (et non “ et ”). L'usage simultané des guillemets et de l'italique est à proscrire. Si dans une citation déjà entre guillemets, vous devez utiliser des guillemets, utilisez les simples : ‘ et ’. Le titre d'un article tiré d'une revue se met en caractères droits entre guillemets.

• Les notes de bas de page

- Les **appels de notes** dans le texte principal sont en caractères droits, gras, en exposant, sans parenthèses, directement collés au mot, avant la ponctuation finale (, ; . etc.) mais après les guillemets fermés ou une ponctuation qui indique le ton de la phrase (? ou !).
- Les notes en bas de pages : les numéros sont en caractères droits, non gras + exposant, sans parenthèses et suivis d'une espace avant d'écrire le texte de la note.
- Pour les **références bibliographiques**, suivre l'ordre : Prénom et nom de l'auteur, *titre de l'ouvrage*, n° du tome ou du volume ou éventuellement de la collection, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, mention des pages citées (p. ou pp.) (Voir les « Normes Bibliographiques *Hokhma-HET-PRO* »).

3. Utilisation de la Bible

- Les citations bibliques s'écrivent en caractères droits entre guillemets ; la référence est en caractères droits, entre parenthèses.
- La traduction « officielle » utilisée par *Hokhma* est la TOB 2010. Lorsqu'une autre traduction est utilisée ou une traduction personnelle, on l'indiquera après la référence.
- Pour les références bibliques, il faut adopter la nomenclature et la manière de faire de la TOB. Exemple : écrire « 1 P 2,3 » et non « 1 Pi. 2:3 ». (cf. liste en annexe).

4. Abréviations usuelles utilisées dans *Hokhma*

- chapitre (chap. 1), verset (v. 2), versets (vv. 3-8), page (p. 150), pages (pp. 150-160) ; bd = boulevard, No, Mme ou écrire en exposants : M^{me}, N^o, etc. Les unités de mesure avec des espaces insécables : 3 m, 4 kg, 6 km, 3 l
- on écrit : « etc. », ou on met des points de suspension [...], mais jamais « etc.... »
- AT et NT, J.-C., av. J.-C., apr. J.-C., c.-à-d., Dr (Docteur), éd. (édition(s) singulier ou pluriel), env., par ex., trad., t. (tome), vol. (volume), cf., s. (siècle), ss. (suivants), litt. (littéralement), LXX (la Septante), etc.
- « in », pour indiquer le livre dans lequel se trouve une contribution sera remplacé par « dans »

5. Autres situations complexes

Les mots comme **Église, Évangile, Bible, Parole, Royaume**, etc. s'écrivent avec une majuscule quand ils peuvent avoir Dieu ou une personne de la Trinité comme complément du nom ; ils s'écrivent avec une minuscule quand ils représentent une chose : « Il lui annonça l'Évangile ; elle lui donna une bible » ; « Le mariage fut béni devant l'Église réunie en l'église du village ».

6. Normes d'un article *Hokhma*

- en mots : **entre 3 000** (env. 10 pages) et **9 000** (env. 30 pages)
- en signes : **entre 25 000 et 75 000 signes** (espaces compris)